

APRIL acquiert Magnacarta, leader de la gestion de patrimoine

Le groupe APRIL, leader du courtage en assurances annonce l'acquisition de Magnacarta, acteur de référence en matière de gestion de patrimoine depuis plus de 25 ans. Cet investissement s'inscrit dans l'ambitieuse stratégie de croissance externe d'APRIL en France et à l'international. Avec l'appui et l'expertise de son nouvel actionnaire, Magnacarta entend se renforcer et accélérer son développement sur le marché français.

Avec plus de 20 000 clients et près de 2,5 milliards d'euros d'encours sous gestion, **Magnacarta est le groupement leader des conseillers en gestion de patrimoine en France.**

Fort de son maillage territorial, le groupe Magnacarta fait bénéficier ses cabinets et conseillers affiliés de son expertise en ingénierie patrimoniale, en conformité réglementaire et en sélection et conception de produits et services innovants dans l'immobilier, l'assurance-vie, la protection sociale et l'allocation d'actifs.

Avec cette opération, Magnacarta va bénéficier des synergies avec le groupe APRIL pour accélérer sa trajectoire de croissance et consolider sa position de leader dans l'accompagnement des conseillers en gestion de patrimoine. APRIL étend son champ d'expertise et renoue avec le marché de la gestion de patrimoine. Le groupe pourra proposer à son réseau de courtiers partenaires, des solutions et services dédiés à la retraite et à l'épargne.

« Nous sommes heureux de retrouver le monde de la gestion de patrimoine que nous avons quitté il y a une dizaine d'années, avec la cession à une grande banque Française de nos activités d'assurance et de distribution. Nous connaissons bien ce marché et avons été séduits par l'expertise et la trajectoire du groupe Magnacarta qui est devenu en quelques années le groupement leader des conseillers en gestion de patrimoine en France. Nous sommes impatients de mettre en œuvre toutes les synergies avec les équipes de Magnacarta pour porter nos fortes ambitions communes au service de nos clients et de nos partenaires » Eric Maumy, Président du groupe APRIL

« C'est une nouvelle étape dans l'histoire de Magnacarta et nous sommes ravis de nous associer à un groupe aussi ambitieux qu'APRIL. Avec l'arrivée du groupe Burrus en 2018, Magnacarta avait élargi sa proposition de valeur avec le groupement 1215 et le réseau de cabinets Mérimée Gestion Privée. Nous allons nous renforcer et accélérer en bénéficiant de l'appui du groupe APRIL et de son expertise en matière d'expérience client et de transformation digitale » Vincent Couroyer, Président de Magnacarta.

« Le marché des CGP est en forte croissance et offre des perspectives de développement complémentaires au courtage en assurances. Ces dynamiques nous rappellent ce que nous vivons avec nos 15 000 courtiers partenaires. Nous allons accompagner les équipes de Magnacarta dans leur développement et la consolidation du marché et proposer à terme une gamme étoffée en gestion de patrimoine à nos distributeurs » Emmanuel Maillet, DGA du groupe APRIL.

Contacts presse :

APRIL / Mélanie Sutter

melanie.sutter@april.com / 06 43 54 66 67

Agence Monet+Associés pour le groupe APRIL

Laureen Arnol & Alice Perrin

april@monet-rp.com / 04 78 37 34 64

Magnacarta / Sophie RIBERY

s.ribery@magnacarta.fr / 06 69 94 90 00

A propos d'APRIL

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. A l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés. Le groupe APRIL opère dans 16 pays et a enregistré en 2021 un chiffre d'affaires de 544M€.

A propos de Magnacarta

Depuis 25 ans, le groupe MAGNACARTA accompagne le Conseiller en Gestion de Patrimoine dans le développement et la sécurisation de son activité.

Désireux d'accompagner le CGP dans toutes les phases de son développement, nous offrons l'ensemble des solutions conseils et produits nécessaires à la pratique de ce métier sous trois entités : 1215 – Magnacarta – Merimée Gestion Privée